

Le 26 octobre 2023

## PLUS DE 3 MILLIONS D'EUROS D'AIDE DU DÉPARTEMENT POUR ACCOMPAGNER LES COMMUNES DANS LEUR TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

**Réunie en commission permanente le 20 octobre, l'Assemblée départementale a validé 109 projets portés par les communautés de communes et les communes du territoire dans le cadre du soutien à leur transition énergétique. Soit une aide de 3,4 millions d'euros.**

En 2023, le Département a renforcé son soutien aux collectivités pour répondre à leurs besoins en matière de transition énergétique. Il l'a fait dans le cadre de sa participation aux CRTE (les contrats de relance et de transition écologique), en inscrivant dans son budget des crédits à hauteur de 12,5 millions d'euros pour les accompagner jusqu'en 2026.

Parmi les dossiers déposés en 2023, 109 ont été retenus en commission permanente le 20 octobre, pour une enveloppe globale de 3,4 millions d'euros. Il s'agit notamment de :

- 77 projets de rénovation énergétique de bâtiments publics (mairie, foyer des aînés, salles communales, etc.) pour 1,7 million d'euros ;
- 7 projets structurants de territoires pour 1 million d'euros ;
- 13 projets de production d'énergie renouvelable en autoconsommation pour 160 000 euros ;
- 6 projets de mobilités douces pour des liaisons structurantes des cœurs de villes et centres bourgs pour 385 000 euros.